



## Courrier du Centre international Blaise Pascal

18 | 1996  
Varia

---

### Prélude à l'édition des *Provinciales*

Jean Mesnard

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ccibp/572>

DOI : 10.4000/ccibp.572

ISSN : 2493-7460

#### Éditeur

Centre international Blaise Pascal

#### Édition imprimée

Date de publication : 15 janvier 1996

Pagination : 9-13

ISSN : 0249-6674

#### Référence électronique

Jean Mesnard, « Prélude à l'édition des *Provinciales* », *Courrier du Centre international Blaise Pascal* [En ligne], 18 | 1996, mis en ligne le 07 janvier 2016, consulté le 22 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ccibp/572> ; DOI : 10.4000/ccibp.572

---

Ce document a été généré automatiquement le 22 avril 2019.

Centre international Blaise Pascal

---

# Prélude à l'édition des Provinciales

Jean Mesnard

---

- 1 Il n'est pas question ici de faire plus que d'énoncer une problématique générale de l'édition des *Provinciales*, telle que portent à la définir les résultats acquis par les travaux antérieurs, les possibilités nouvelles qui s'offrent actuellement à la recherche, les ambitions qu'elles autorisent et auxquelles il importe de ne pas se dérober, enfin, si vous me permettez cet ajout, les intuitions personnelles de l'éditeur. Les axes à suivre se réduisent à un petit nombre, mais chacun d'eux conduit à un véritable monde. Je vais brièvement les énumérer, en me réservant de m'avancer un peu plus avant sur l'un d'eux.
- 2 Premier problème : celui du texte et de son établissement. C'est sur ce point que je m'étendrai un peu plus que sur les autres.
- 3 En second lieu, *Les Provinciales* sont une œuvre de combat, d'un combat qui a commencé avant elles et qui se poursuivra ensuite, celui qui s'est livré au XVII<sup>e</sup> siècle entre diverses tendances du catholicisme sur les questions connexes de la grâce et de la morale, et qui a opposé en particulier jansénistes et jésuites. Un combat dont elles jalonnent une phase qu'elles ont contribué à rendre capitale, et qui court approximativement de janvier 1656 à mai 1657 ; mais où elles sont inextricablement mêlées à d'autres pièces polémiques, émanant d'amis, d'alliés et surtout d'adversaires. Une campagne se déroule, où les libelles répondent aux libelles. C'est à plusieurs titres que *Les Provinciales* constituent un dialogue. Non seulement parce que le dialogue est une des formes exploitées dans les dix premières lettres ; ni même parce que, les six suivantes s'adressant aux jésuites, et les deux dernières au P. Annat, elles dialoguent avec ces interlocuteurs en répondant à leurs propres écrits. Au-delà de ces structures aisées à dégager, il faut saisir la présence dans les lettres, sous forme de citations ou d'allusions, de toutes sortes d'œuvres contemporaines, ou d'œuvres anciennes ramenées à l'actualité par le fait de la polémique, qui sont autant de flèches lancées contre d'autres flèches. On a pris l'habitude, au reste bien naturelle, de considérer *Les Provinciales* en elles-mêmes, en oubliant un peu tout cet environnement dans lequel elles prennent place. L'histoire de la campagne qui s'est alors livrée reste largement à faire : elle constitue le second axe de l'édition. Elle doit commencer par une bibliographie dont les proportions seront nécessairement

imposantes et s'achever par l'analyse et l'explication du déchaînement des passions dans une lutte où le religieux, le politique et l'humain se combinent de façon complexe, et où le jugement ne peut bien s'exercer que s'il est parfaitement éclairé.

- 4 Mais suivre le développement d'une actualité restreinte ne suffit pas. C'est donner à croire que les querelles engagées, réduites à leur expression du moment, ne portent que sur des questions de détail, abstraites et savantes, compliquées jusqu'à l'artifice, apparemment dépassées ; qu'elles peuvent donner lieu à un chef d'œuvre littéraire, animé par l'ironie la plus fine et par la véhémence la plus pathétique, mais non susciter une réflexion de portée permanente, reliée à une tradition millénaire et encore applicable à l'homme d'aujourd'hui, dans une perspective principalement religieuse, mais comportant aussi des aspects foncièrement humains. La localisation des *Provinciales* dans la courte durée m'a donc paru devoir être accompagnée, et même précédée, par leur insertion dans la très longue durée. La solution du problème de la grâce ne repose-t-elle pas sur l'interprétation qui sera donnée de la création et de la chute de l'homme ? La loi de Moïse et son approfondissement par le passage à la loi nouvelle ne se placent-ils pas au fondement de la morale ? De quelle sorte de liberté l'homme jouit-il dans son rapport à Dieu ? Les préceptes de la morale sont-ils invariables ? Toutes sortes de questions, exigeant un regard simultanément historique, philosophique et théologique, sans omettre le recours à la psychologie à la fois individuelle et sociale, que nous avons cru devoir aborder sommairement dans une grande introduction intitulée *La relation de Dieu à l'homme et de l'homme à Dieu. Pascal dans la tradition chrétienne*.
- 5 Un quatrième axe, selon lequel seront à la fois synthétisées et dépassées toutes les analyses, et qui conduira, en profondeur, vers la perspective littéraire, se constituera enfin en vue de chercher une explication à ce que j'appellerai le mystère des *Provinciales*. Ce mystère, c'est l'existence des *Provinciales* comme œuvre ; c'est le fait que ces lettres, nées des circonstances et qui ont évolué en fonction des circonstances, qui s'achèvent avec la dix-huitième, mais ont failli s'achever avec la dix-septième, ces lettres qui découpent, de façon contingente, un morceau du temps, et qui se découpent elles-mêmes en ces dix-huit petits éléments qu'elles composent, chacun pourvu de son autonomie, forment, par leur rassemblement, un tout d'une parfaite unité. Les mêmes sujets y révèlent, peu à peu, leurs faces diverses, à force de reprises et d'approfondissements ; cependant que, dans la composition, des harmonies se constituent quasi spontanément : les dix premières lettres étant équilibrées par les huit dernières ; les trois premières par les deux dernières, la septième par la treizième et la quatorzième. Ce n'est pas là l'effet d'un dessein toujours concerté ; ce ne peut être non plus l'effet du hasard. De tels miracles n'arrivent pas à n'importe quel écrivain. Il faut se mettre en quête de la rationalité presque insaisissable qui préside à l'organisation de l'ensemble ; essayer d'arracher à Pascal son secret.
- 6 Le moment est venu, comme je l'ai annoncé, de suivre un peu plus avant le premier axe de cette problématique, et de s'interroger sur l'établissement du texte des *Provinciales*, sur les moyens d'atteindre en ce domaine l'exactitude et l'authenticité. Je ne saurais toutefois présenter la totalité des techniques mises en œuvre, non plus que des résultats acquis, faute de temps d'abord, et aussi pour préserver provisoirement, si vous le voulez bien, certains secrets de fabrication.
- 7 Comme vous le savez, on peut distinguer, dans l'édition des *Provinciales* du vivant de Pascal, trois étapes.

- 8 La première est celle de la diffusion, lettre par lettre, des originales, feuilles pliées in-4° comportant le plus souvent huit pages, quelquefois douze. Cette étape conduit de janvier 1656 au printemps 1657, c'est-à-dire à l'achèvement de la série des pièces. Achèvement envisagé à deux reprises, comme je l'ai déjà indiqué, ce que prouvent et la publication tardive de la dix-huitième lettre, en mai 1657, quoique sous la date du 24 mars, et la rédaction, par Nicole, de deux *Avertissements* successifs, l'un annonçant dix-sept lettres, l'autre dix-huit. Dès lors pouvait être envisagée la mise dans le commerce de recueils comportant la totalité des lettres, qui y gardent leur pagination particulière, avec, au début, une page de titre et l'un ou l'autre des *Avertissements*<sup>1</sup>. Ces recueils ne peuvent guère aujourd'hui être considérés à part de ceux qui ont été constitués avec des pièces collectionnées une à une, puisque ce sont les mêmes « écrits volants » qui entrent dans les uns et les autres.
- 9 Seconde étape, à peu près contemporaine de la constitution des recueils d'originales in-4°, l'établissement d'une édition plus maniable, de format in-12°. Cette édition a été publiée à deux reprises, en la même année 1657<sup>2</sup>, mais avec un texte légèrement différent. La première, dans laquelle la dix-huitième lettre a été introduite tardivement, sur un cahier séparé, reproduit à peu près le texte des originales. Dans la seconde, celles-ci ont reçu des corrections, dont la présence se limite toutefois aux trois premières lettres. Il est probable qu'une révision en cours a dû être interrompue par la hâte de l'imprimeur.
- 10 Enfin, en 1659, une autre édition vit encore le jour, de format in-8°<sup>3</sup>. Des corrections nombreuses y apparaissent, s'ajoutant aux anciennes dans les trois premières lettres et s'étendant à toute la suite.
- 11 Entre temps, en 1658, Nicole, sous le pseudonyme de Wendrock, avait publié une traduction latine de l'œuvre, dont le texte suppose aussi des corrections apportées aux originales, corrections parfois identiques, parfois étrangères à celles que l'on trouve dans les éditions françaises de 1657 et 1659<sup>4</sup>. Le traducteur déclare avoir soumis son texte à Pascal et avoir obtenu son accord. Mais la traduction reste bien l'œuvre de Nicole et je ne la prendrai pas en compte.
- 12 Le choix doit donc s'effectuer entre trois textes différents celui des originales, celui de l'édition corrigée de 1657, et celui, encore plus amplement retravaillé, de 1659.
- 13 La doctrine habituellement reçue chez les éditeurs, mais de plus en plus contestée, consiste à prendre pour base le texte de la dernière édition publiée du vivant de l'auteur. C'est-à-dire, dans le cas qui nous occupe, celle de 1659. C'est le choix qu'a effectué, conformément aux règles fixées par les Classiques Garnier, l'abbé Louis Cognet pour l'édition publiée dans cette collection en 1965, rééditée avec des compléments par Gérard Ferreyrolles en 1992. Au contraire, c'est aux originales qu'a recouru Félix Gazier, collaborateur essentiel de Léon Brunschvicg pour cette partie de l'œuvre de Pascal dans la collection des Grands Écrivains de la France, pour établir son texte, paru en 1914<sup>5</sup>. Il suivait là l'exemple illustré notamment par l'un de ses principaux prédécesseurs, Auguste Molinier (1891<sup>6</sup>). Il n'est pas jusqu'au texte corrigé de 1657 qui n'ait trouvé un partisan en la personne de Michel Le Guern, dans son édition très documentée, publiée en 1987<sup>7</sup>. Toutes les options sont donc représentées.
- 14 Est-ce à dire qu'aucun critère rigoureux ne puisse orienter plus précisément le choix ? Le cas des *Provinciales* est beaucoup plus complexe que celui de la plupart des œuvres rééditées du vivant de leur auteur. Dans presque tous les cas, aucun doute ne peut exister sur le fait que l'auteur est directement responsable des retouches apportées aux éditions

successives. Songeons, pour rester à l'époque de Pascal, à toutes les transformations que Corneille a délibérément fait subir à son théâtre. Mais *Les Provinciales* sont, jusqu'à un certain point, une œuvre collective. Dans quelle mesure Pascal en a-t-il corrigé le texte lors des rééditions ?

- 15 La question se trouvait déjà implicitement posée au XIX<sup>e</sup> siècle dans les travaux<sup>8</sup> du collectionneur et de l'érudit qui reste encore celui qui a le plus intimement connu *Les Provinciales*, Jean-Hippolyte Basse. Mais si celui-ci a relevé avec une conscience admirable les variantes des diverses éditions, il n'a pas su s'élever suffisamment au-dessus de l'observation du détail pour dégager des principes de critique.
- 16 Les premiers éléments d'une réponse précise à la question ont été apportés par l'un des meilleurs connaisseurs de Pascal à notre époque, le regretté Léon Parcé, dont la science, la perspicacité, la générosité m'ont été d'un très grand profit. Entre ses découvertes, l'une des plus importantes concerne immédiatement notre sujet. En 1867 avait paru, présenté et annoté par A. Lesieur, un *Texte primitif des Lettres Provinciales de Blaise Pascal d'après un exemplaire in-4° (1656-1657) où se trouvent des corrections en écriture du temps*<sup>9</sup>. Le texte primitif était accompagné, en note, des corrections annoncées. Celles-ci ne portaient sur aucune des trois premières lettres ; mais elles étaient nombreuses ensuite, et une large proportion d'entre elles étaient entrées dans l'édition de 1659. Comment ne pas croire que le correcteur était intervenu après la publication de l'édition in-12° corrigée de 1657, et que son travail, revu ensuite par un autre correcteur, avait contribué à déterminer le texte de 1659 ? L'hypothèse ne retint guère l'attention de la critique parce que, sur d'autres points, Lesieur avait accumulé les inexactitudes. L'idée prévalut que le prétendu correcteur était un simple lecteur, dont les retouches n'intéressaient que lui-même. Léon Parcé<sup>10</sup>, après avoir retrouvé le précieux exemplaire, entré dans une collection suisse, confirma d'une manière rigoureuse l'intuition fondamentale de Lesieur en identifiant l'écriture du correcteur. Il s'agissait de Saint-Amour, docteur de Sorbonne, mêlé très activement, pendant une longue période, à la polémique janséniste. Accompagnée de multiples observations de portée décisive, cette identification permettait de dater les corrections de l'année 1658, d'y reconnaître une étape dans la préparation de l'édition de 1659 et, par conséquent, d'exclure Pascal de cette préparation. Certes l'auteur n'aura pas désapprouvé cette nouvelle présentation de son œuvre ; mais il s'en sera désintéressé. Certes Pascal se corrige abondamment tant qu'une œuvre n'est pas achevée – l'affirmation est particulièrement vraie dans le cas des *Provinciales* – mais il ne revient pas sur ce qu'il juge terminé.
- 17 Ce raisonnement pourrait servir aussi à écarter la participation de Pascal à la correction du texte pour la seconde édition in-2° de 1657. Mais il est pour le montrer des arguments plus décisifs, que je me réserve de produire dans mon édition.
- 18 C'est donc aux originales qu'il faut recourir pour obtenir un texte authentique<sup>11</sup>. Les difficultés ne sont pas pour autant éliminées : loin de là. Car la notion d'originale prend un sens très particulier lorsqu'elle est appliquée aux exemplaires in-4° des *Provinciales*. Pour chaque lettre, plusieurs textes se distinguent en effet, séparés par des différences généralement menues, mais parfois de grande portée. Pour s'exprimer plus concrètement, chaque lettre – à l'exception de la seizième – a eu plusieurs éditions, identifiables, dans la quasi-totalité des cas, grâce au bandeau formé de vignettes typographiques qui orne le haut de la première page – la seconde pour la troisième lettre. D'une édition à l'autre, pour une lettre donnée, le bandeau change presque toujours ; et tout changement de bandeau correspond à un changement d'édition. Il existe ainsi huit

éditions de la première lettre et sept de la seconde. Mais ce n'est pas tout. Certaines éditions comportent ce que nous appellerons plusieurs tirages, c'est-à-dire que des corrections ont été apportées au texte composé, sans que la composition ait été entièrement reprise : travail fait sur le marbre, comme on dirait aujourd'hui, et comme on aurait déjà pu dire au XVII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, l'une des éditions de la première lettre a donné lieu à quatre tirages : ce qui fait onze textes différents pour cette seule lettre. Pour la seizième, comme on l'a vu, il n'existe qu'une édition ; mais on y relève quatre tirages : quatre textes. On voit quelle est la tâche à remplir par l'éditeur. Elle est double. Il faut d'abord, parmi les éditions, et éventuellement parmi les tirages, distinguer la véritable originale dans une série hétérogène où elle ne peut être qu'unique. Car tous les exemplaires in-4° ne sont pas, *stricto sensu*, des originales. Corollairement, dans toute la mesure du possible – et cette mesure est grande – on essaiera d'établir une chronologie des éditions et des tirages. Il faut ensuite se demander si les corrections apportées entre le texte original et les suivants l'ont été par Pascal. Suivant la réponse à cette question, le texte authentique sera soit celui de l'originale, soit celui de la dernière édition.

- 19 Je ne puis ici que donner une idée des moyens employés pour résoudre ces deux problèmes. Pour le premier, la certitude ne peut être atteinte que par le recours à des critères parfaitement objectifs, c'est-à-dire, pratiquement, d'ordre typographique. Encore faut-il s'entendre. Considérer qu'un texte fautif est antérieur à un texte correct, ce dernier devant résulter d'une révision, est souvent vrai ; mais non pas toujours, car à chaque nouvelle édition, des erreurs peuvent aussi s'introduire. La généralisation, en ce domaine, n'aboutit qu'à la formulation de préjugés, auxquels ont cédé jusqu'ici la plupart des éditeurs. Citons en face un exemple d'argument typographique rigoureux. Soient deux tirages d'une lettre. Dans un tirage, l'une des lignes comporte un ou plusieurs mots de moins que dans l'autre, et cette ligne, dont le début et la fin sont demeurés identiques, a manifestement été desserrée. La conclusion ne peut faire de doute : la ligne à mots manquants est postérieure à l'autre, de même que l'exemplaire qui la contient. Simple exemple, à situer dans toute une panoplie d'arguments.
- 20 Essayons maintenant de traiter le problème dans son ensemble, à propos de quelques lettres. Il en est une pour laquelle nous disposons d'un secours exceptionnel : la dix-septième. Elle comporte deux éditions, d'autant plus aisées à distinguer que l'une a huit pages, et l'autre douze. La première s'achève par un petit post-scriptum en caractères plus fins, avec, au terme de celui-ci, après des remarques à la fois plaisantes et agacées sur les difficultés que l'auteur clandestin rencontre pour se faire imprimer, et comme pour annoncer son retrait de la lutte, cette déclaration : « Car c'est un trop grand embarras d'être réduit à l'impression d'Osnabruk. » Fiction, bien entendu : la lettre a été imprimée à Paris. Mais cette indication de lieu a suffi à caractériser l'édition. Aussi, avant ce post-scriptum, la seconde édition, dont le caractère second est ainsi démontré, porte-t-elle cette indication : « Et dans la copie imprimée à Osnabruk est en ce lieu ce qui suit. » C'est malheureusement le seul cas où la chronologie soit connue d'une manière aussi directe et formelle. On désignera la première édition par A, et la seconde par B.
- 21 Mais nous n'en avons pas fini. En collationnant un certain nombre d'exemplaires de la première édition, on peut en distinguer deux tirages, et trois états. Dans le premier tirage, premier état, nous lisons, à l'adresse du P. Annat : « Votre Société ne publie autre chose partout » (p. 7, l. 4) ; et, un peu plus loin : « Vous étiez à Rome au temps de la censure ; car je vous rencontre toujours » (p. 7, l. 5-6). Dans le même premier tirage, mais second état, une main, qui est toujours la même dans les exemplaires de cette catégorie, a

- biffé « partout » dans la première citation, et, dans la seconde, rayé « toujours » en y substituant « partout ». Dans le second tirage, aisé par ce moyen à reconnaître, les corrections manuscrites ont été incorporées au texte, ce qui a entraîné le desserrement de la ligne 4. Désignons le premier tirage par  $A^1$ , son second état, par  $A^{1+}$ ; et le second tirage par  $A^2$ .
- 22 Comme il est naturel, la seconde édition a été établie sur le texte du second tirage de la première : malgré les changements profonds de composition et de mise en pages imposés par le développement de la pièce sur douze pages au lieu de huit, le texte, même dans ses plus petits détails d'orthographe ou de ponctuation, n'a pratiquement subi aucune retouche. Toutefois, ce qui, dans la première édition (p. 5, l. 42), était formulé « hors la foi » est devenu « hors de la foi » (p. 7, l. 25). Il existe en outre deux tirages de cette seconde édition. L'un conforme à  $A$ , et donc premier dans le temps, porte, p. 4, l. 15-16, le texte : « [...] que M. Arnauld eut déclaré tout cela, plus fortement que je ne le puis rapporter, dans toute sa seconde lettre ». Dans le deuxième tirage, une inversion a été pratiquée : « [...] que M. Arnauld eut déclaré tout cela dans toute sa seconde lettre, plus fortement que je ne le puis rapporter ». Il existe donc un tirage  $B^1$  et un tirage  $B^2$ .
- 23 La succession des textes étant ainsi clairement établie, faut-il considérer les corrections comme répondant à l'intention de Pascal ? On peut difficilement admettre qu'il ait proposé des retouches qui n'ajoutent rien de significatif au texte, ou qui introduisent visiblement une erreur. Nous rangerions dans la première catégorie la substitution, dans  $B$ , de « hors de la foi » à « hors la foi ». Les deux formules ont pratiquement le même sens. La retouche est évidemment due au fait que la construction « hors de » est plus courante que « hors » seul. D'ailleurs, le correcteur a laissé subsister, quelques lignes plus bas (p. 7, l. 36), un « hors la foi » employé de la même manière. Dans ses écrits le plus rigoureusement authentiques, et notamment dans le manuscrit des *Pensées*, Pascal emploie les deux expressions dans le même sens, mais il choisit plus fréquemment un « hors la foi » plus hardi<sup>12</sup>. De toute façon, il n'aurait pas modifié son texte primitif pour une raison aussi mince.
- 24 Pour l'inversion du tirage  $B^1$ , elle aboutit à mettre l'accent sur le complément de lieu plutôt que sur le complément de manière. La phrase en devient peut-être plus coulante ; mais c'est évidemment la manière qui importe, plus que la mention du lieu, simple référence.
- 25 La correction principale, celle qui a donné lieu à une intervention manuscrite dans  $A^1$ , et qui a été incorporée dans  $A^2$ , puis dans  $B$ , répond à un type que je qualifierais de *scolaire ou pédant*, et que j'ai rencontré fréquemment. Pourquoi la suppression de « partout » et la substitution, plus bas, de ce mot à « toujours » ? Dans le texte primitif, « toujours » était employé à propos d'une présence à Rome, c'est-à-dire avec un nom de lieu, qui peut sembler appeler logiquement l'adverbe « partout ». D'où le changement, qui entraînait, pour éviter une répétition, la suppression de l'autre « partout ». Mais « toujours » n'en était pas moins parfaitement à sa place ; et la succession de « partout » et « toujours » produisait un effet d'insistance qui a été fâcheusement perdu.
- 26 Il y a donc, pour cette dix-septième lettre, très peu de chances que Pascal ait participé aux corrections apportées après le premier tirage. Cette conclusion peut être étendue aux autres lettres, souvent pour des raisons encore plus décisives. Mais le temps me manque pour analyser d'autres exemples, d'autant plus que, comme je l'ai fait remarquer, le cas de la dix-septième lettre est particulièrement simple.



- 27 Entre les plus complexes se trouve celui de la première. Sans produire d'arguments, je signalerai toutefois que l'édition originale de celle-ci, contrairement à ce qu'ont pensé ceux qui ont jusqu'ici examiné la question, notamment Félix Gazier, est celle qui comporte quatre tirages. Entre ces tirages, il est une menue variante, passée jusqu'ici presque complètement inaperçue, qui est très révélatrice et des arrière-pensées des correcteurs et de l'originalité du style de Pascal. Dans les deux premiers tirages, la première ligne était composée ainsi : « Nous étions bien abusés. Je ne suis détrompé que d'hier. » Avec un point pour finir. Le texte se poursuivait ensuite : Jusqu'ici j'ai pensé [...] ». Dans les deux derniers tirages, et dans toutes les éditions suivantes, in-4°, in-12° ou in-8°, la deuxième phrase se termine par une virgule, c'est-à-dire que la même phrase continue : « jusqu'ici j'ai pensé [...] ». Qu'est-il arrivé ? Le correcteur a été effrayé par l'audace que constituait, à une époque où la période de Guez de Balzac était encore en faveur, la présence d'une ligne, et, qui plus est, d'une première ligne, occupée par deux phrases. Il a cru, assez naïvement, qu'il suffisait de remplacer un point par une virgule pour briser ce rythme d'un type nouveau, et pour éliminer ce qui lui semblait excès de hardiesse. Mais c'est cette hardiesse même qui a fait le succès des *Provinciales*. Véritable manifeste en faveur du style coupé, cette première ligne imposait un nouveau style, d'une redoutable efficacité, moderne et classique à la fois, qui allait recueillir tous les suffrages. Dans l'entreprise amorcée sous la date du 23 janvier 1656, la langue, la littérature, la culture n'étaient pas moins engagées que la théologie, la morale et la spiritualité.
- 28 Ce point avait été fort bien compris par Victor Cousin, qui, dans les deux exemplaires des *Provinciales* in-4° figurant dans sa collection<sup>13</sup>, possédait deux fois le premier tirage de la première lettre. Il en admirait beaucoup le début fracassant. C'est ce que signale Basse, qui, rapportant une conversation qu'il eut avec le philosophe à la Sorbonne, le 1<sup>er</sup> décembre 1844, déclare que ce dernier lui fit remarquer cette ponctuation, en lui disant que ce style coupé était la vraie manière de Pascal. « Il en concluait, ajoute Basse, que cette première lettre était véritablement originale<sup>14</sup>. » Impression juste, mais impression seulement. On a vu quelle est la complexité de l'étude requise pour passer de l'impression à la certitude démontrée.
- 29 C'est donc exclusivement sur les exemplaires in-4° que doit se fonder la recherche en vue d'établir un texte authentique des *Provinciales*. L'ampleur et la longueur de la tâche requise peut paraître disproportionnée avec son enjeu, d'autant que les variantes à attendre de cette enquête ne sont pas en nombre considérable. Mais il en est peu qui ne soient significatives et peu qui n'autorisent une amélioration sensible du texte. À envisager l'œuvre de correcteurs assurément dévoués, mais d'inspiration souvent conventionnelle et timorée, en matière de doctrine – je n'ai pu malheureusement y insister – comme en matière de style, on mesure mieux l'audace et la puissance de l'esprit de Pascal.



---

## NOTES

1. Sous l'adresse de Cologne, Pierre de La Vallée (en fait chez les Elzevier de Leyde) et la date de 1657.
  2. Même lieu, même date.
  3. Cologne, Nicolas Schoute.
  4. Coloniae, apud Nicolaum Schouten, in-8°.
  5. Hachette, t. IV à VII.
  6. Paris, Lemerre, 2 vol.
  7. Gallimard, coll. Folio.
  8. On se reportera principalement à son premier article, « Note sur le projet d'une édition des Provinciales de Pascal, avec les variantes », *Bulletin du bibliophile*, 7<sup>e</sup> série, n<sup>os</sup> 16-17, avril-mai 1846, p. 728-743 ; et à son exemplaire interfolié et annoté d'une édition in-4°, British Library, C. 53. d. 10 (recueil in-4° n° 7 de la collection Basse).
  9. Paris, Hachette, in-4°.
  10. « Un correcteur inattendu des *Lettres Provinciales* », *Écrits sur Pascal*, Paris, éd. du Luxembourg, 1959, p. 21-59.
  11. Il y a lieu de dépasser sur ce point, non sans en tirer profit, les observations consignée dans l'exemplaire Basse mentionné à la n. 8, et les données, pourtant capitales dans l'ordre méthodologique, de Léon Parcé, « La réimpression des premières Provinciales », *Pascal, Textes du Tricentenaire*, Paris, Fayard, 1963, p. 142-159.
  12. Pensées, Lafuma, 131 ; Sellier, 164, au début. Cette dernière édition lit partout « hors la foi ».
  13. Bibl. Victor Cousin (à la Sorbonne), 10229 et 10230.
  14. British Library, C. 53. d. 10, p. 42.
- 

## INDEX

**Mots-clés** : Pascal, Provinciales, édition

## AUTEUR

**JEAN MESNARD**

Académie des Sciences morales et politiques